

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 18H****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 10 septembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Michel COUPERIER à Patrick SAUZEDDE  
Bernard VIGNAUD à Pépita RODRIGUEZ  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseillers absents excusés :** Jean-Éric GARRET, Georges LOPEZ**Conseiller suppléant ayant voix délibérante :** Thierry LAMBINET**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

<p align="center"><b>PROJET DE STATUTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL DE THIERS DORE ET MONTAGNE</b></p>
---

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2221-2 à L 2221-10 et R 2221-1 à R 2221-26 ;

**Vu** la délibération 20190912-40 de sollicitation d'une subvention auprès de la Caisse l'Allocations Familiales pour préfigurer un Espace de Vie Sociale ou Centre Social ;

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

52

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

57

**Vu** la délibération 20191105-23 approuvant la Convention Territoriale Globale 2019-2022 et notamment l'axe 5 animation de la vie sociale ;

**Vu** le projet de Statuts relatif à la création d'un Centre Social sous forme d'Etablissement Public Administratif.

**Considérant** la réalisation d'une étude de préfiguration, confiée de décembre 2019 à août 2020 par la Communauté de communes à la Fédération des centres sociaux de l'Allier, d'une ou plusieurs structures d'animation de la vie sociale sur le territoire.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que l'étude a préconisé la création d'un Centre social et de deux Espaces de Vie Sociale sur le territoire.

Le Bureau Communautaire du 16/07/2020 a approuvé le principe de création par la Communauté de communes d'un Centre Social à l'échelle intercommunale sous forme d'un Etablissement Public Administratif (EPA) ayant pour objet la mise en œuvre du projet social en coopération avec deux Espaces de Vie Sociale portés par l'ATRIUM d'une part et l'association « Les Monts qui Pétillent » d'autre part.

L'EPA étant une personne morale de droit public, disposant d'une autonomie administrative et financière, il est nécessaire d'en définir les statuts. Ces derniers fixent les conditions générales :

- D'organisation et de gestion de l'établissement
- De fonctionnement des instances
- De la participation des acteurs au projet

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de statuts de l'Etablissement Public Administratif Centre Social Intercommunal de Thiers Dore et Montagne.

TOTAL VOTANTS : 57	Conseillers présents : 53	Représentés : 4	Non-participation : 1
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56</b>	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

